

Inauguration de la résidence sociale Beauvert

Lundi 5 décembre 2011

**Intervention de M. Eric Le Douaron
Préfet de l'Isère**

**Mesdames et Messieurs les Députés et
Sénateurs de l'Isère,
Monsieur le Maire,
Madame la vice-présidente,
Mesdames et Messieurs les élus,
Mesdames et messieurs,
Monsieur le Président d'ADOMA,**

Je suis ravi d'être parmi vous aujourd'hui pour inaugurer la nouvelle résidence sociale Beauvert.

Cette opération de reconstruction / démolition du foyer de travailleurs migrants (FTM) s'intègre au projet de la ZAC « Beauvert », importante opération d'urbanisme conduite par la ville de Grenoble qui transforme le quartier et améliore son intégration dans la ville.

Les anciens bâtiments qui seront bientôt démolis laisseront place à plusieurs maisons d'habitat groupé, soit une cinquantaine de logement au total qui viendront s'ajouter à ceux prévus sur la ZAC. Une nouvelle promenade piétonne, une placette et des aires

de jeux pour les enfants viendront agrémenter le nouveau quartier.

Des jardins partagés destinés à la culture de légumes et de fleurs seront proposés à la location par le service social.

Le secteur tout entier ayant été pensé dans un esprit d'intégration et de qualité de vie, la résidence sociale y retrouve sa place.

L'ancien foyer, construit en amont des Jeux Olympiques de 1968 ne répondait plus aux normes et ne correspondait plus aux besoins.

La toute nouvelle résidence accueille principalement les personnes précédemment

logées dans le foyer « Francis Jammes ». Il s'agit majoritairement de travailleurs migrants retraités ; un public vieillissant qui accède ainsi à des logements plus confortables, adaptés à leurs besoins et à ceux de la société en remplissant les conditions du label Haute qualité environnementale (HQE). Ces retraités représentent 43% des résidents du nouveau site.

Mais la résidence a aussi vocation à accueillir d'autres publics, des personnes aux ressources modestes qui, en raison de difficultés financières ou personnelles ne trouvent pas à se loger : familles monoparentales, personnes isolées, couples sans enfant et jeunes en situation d'insertion occuperont le reste des logements.

Ces personnes ou ces familles qui intégreront la résidence pour une année renouvelable pourront ainsi se consacrer selon les problématiques qu'elles rencontrent à leur retour à un emploi stable, à la réalisation d'un projet d'insertion ou à la recherche d'un logement définitif. Cette période d'un an renouvelable permet de garantir un turn-over susceptible d'être profitable à d'autres familles.

Afin de favoriser la convivialité, des espaces communs sont prévus et ouverts pour les associations ou intervenants extérieurs. Les services sociaux de la ville sont particulièrement impliqués dans le fonctionnement de la résidence. A ces dispositifs, il faut ajouter celui de médiation

santé mis en place par ADOMA. Deux infirmières vont ainsi à la rencontre des résidents afin de favoriser leur accès aux soins.

Ainsi ouverte sur l'extérieur, la résidence sociale devient un lieu d'accueil et un outil d'intégration. L'implication de tous les acteurs concernés est la garantie de son efficacité.

La réalisation d'un projet tel que celui-ci nécessite l'effort pluriel et complémentaire de partenaires aussi bien institutionnels que privés, consensus incontournable désormais pour garantir une réussite de cette ampleur.

C'est donc naturellement que l'Etat s'est impliqué dans ce projet à travers le prêt locatif aidé d'intégration (PLAI) à hauteur de 2 004 500€.

Je ne doute pas que la structure que nous inaugurons aujourd'hui dispose de tous les atouts pour assurer aux travailleurs migrants et aux personnes en difficultés la sérénité dont ils ont besoin.

Je vous remercie.